CREDUC CONSOMMATION MÖDES DE VIE

ISSN 0295-9976

N° 78 - juin/juillet 1993

Associations, l'âge de raison

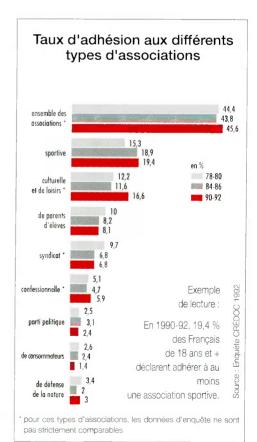
Christophe Fourel, Jean-Luc Volatier

Le monde associatif français est en perpétuel mouvement. Selon les statistiques du Conseil national de la vie associative, le nombre des créations annuelles d'associations est passé de 23 000 en 1975 à plus de 58 000 en 1990. Cependant en matière de vie associative, autant il est aisé de dénombrer les naissances lors de leur enregistrement en préfecture, autant il est difficile de connaître de façon précise les « décès », car rares sont les associations qui déclarent leur cessation d'activité. Aussi, sur la base de ces seules statistiques on ne peut conclure à un véritable élan de la vie associative. En revanche, le taux d'adhésion que le CRÉDOC suit depuis plus de quinze ans dans le cadre du système « conditions de vie et aspirations des Français », est un bon indicateur pour apprécier la motivation de la population adulte pour la vie associative. En 1992, ce taux atteint 45,6 %, soit près d'un Français sur deux. Malgré la quasi-stabilité de cette proportion depuis quinze ans, deux enseignements peuvent être mis en évidence. D'une part, le double mouvement caractéristique des années quatre-vingt qui avait vu la désaffection des associations militantes et l'essor des associations sportives semble avoir pris fin. D'autre part, l'augmentation de la proportion des adhérents d'âge mûr, plus expérimentés et ayant plus de temps libre pourrait modifier à terme la nature même du « militantisme ».

Près d'un Français sur deux

Dans notre société, la vie associative permet souvent de combler le vide entre la puissance publique et l'individu en donnant l'occasion aux adhérents d'être acteur, de prendre des initiatives et de pratiquer la démocratie. D'ailleurs n'est ce pas ce qu'on a appelé la « société civile », souvent assimilé au mouvement associatif, qui a souvent devancé l'État en matière de solidarité pour faire face à la montée de la nouvelle pauvreté, de l'exclusion ou pour innover en matière de lutte contre le chômage, en particulier le chômage de longue durée ? Cependant. même si dans ce domaine, les associations jouent un rôle important, la vitalité du monde associatif repose largement sur les activités de loisirs et culturelles ou les activités sportives. Dans les années quatre-vingt, on a assisté à un double mouvement dans une sorte de jeu à somme nulle dû à la quasi stabilité du taux d'adhésion (près d'un Français sur deux). D'un côté, les associations sportives, culturelles et de loisirs ont connu un succès grandissant. De l'autre, les associations plus « militantes » qui ont pour objet de défendre collectivement les intérêts de certaines catégories sociales ou de mobiliser ses adhérents pour une « grande cause » ont connu une baisse significative de leurs adhésions. Au début des années quatre-vingt-dix, ce phénomène semble sinon s'être inversé, au moins avoir atteint une limite.

Les associations sportives sont de loin les plus fréquentées : la part des Français qui y participe est passée de 15,3 % en 1978-80 à 19,4 % en 1990-92. L'engouement pour le sport, caractéristique des années quatre-vingt, n'est pas un simple effet de mode. Il traduit aussi la recherche d'une nouvelle forme de sociabilité véhiculée aujourd'hui par les jeunes, les plus diplômés ou les catégories sociales les plus aisées. Chez les



hommes de 18 à 24 ans, près de 40 % adhèrent à une association sportive, c'est le cas d'une femme sur cinq et de plus de 30 % des Français ayant au moins le bac. Cependant, les quatre dernières années d'observation montrent un tassement de la progression des adhésions aux associations sportives. En fait, ce plafonnement provient d'abord d'une moins grande participation des jeunes adultes (18-24 ans) à ces associations. La fréquentation des jeunes femmes est même en légère régression.

Bien que plus difficilement discernable pour des raisons d'homogénéité des données d'enquête (cf. le commentaire du graphique page1), la progression de la participation des plus âgés dans les associations culturelles et de loisirs est aussi sensible.

Elle peut être interprétée comme une façon pour les actifs les plus âgés de se préparer à la retraite. Elle est aussi sans doute vécue comme une solution de remplacement, notamment pour les hommes, lors de la cessation de leur activité professionnelle. Elle leur permet en effet de maintenir autour d'eux un réseau relationnel satisfaisant.

Les associations « militantes » traditionnelles, quant à elles, ont continué à subir le contre coup du « nouveau comportement associatif » des Français. La crise du syndicalisme est un phénomène désormais bien connu: près de un Français sur dix se déclarait adhérent à un syndicat en 1978-80, ils ne sont plus que 6,8 % en 1990-92. Il semble cependant que la désaffection soit enrayée puisque cette proportion est restée identique depuis le milieu des années quatre-vingt (6,8 % en 1984-86). Là aussi, dans la période récente un effet de génération s'est opéré. La proportion des jeunes de 18 à 24 ans (femmes et hommes), continue à diminuer sous l'effet de l'allongement de la durée des études mais peut-être aussi parce que l'entrée dans la vie active devient plus difficile. Et il n'est pas rare que pour cette classe d'âge, l'activité professionnelle soit précédée d'une période plus ou moins longue de chômage. Par contre, alors que la proportion des femmes de 40 ans et plus reste stable (mais à un niveau faible), la part des hommes de plus de 40 ans progresse.

On constate d'ailleurs un mouvement identique en ce qui concerne l'adhésion des Français aux partis politiques, mais dans des proportions plus faible et dans un contexte non de stabilisation mais de baisse générale de la fréquentation.

Si les années quatre-vingt ont été celles d'une sorte de « polarisation » de la participation associative (sport et loisirs en hausse d'un côté et syndicat et partis politiques en baisse de l'autre) sous l'impulsion des jeunes générations, il semble que les années quatre-vingt-dix soient annonciatrices d'une « nouvelle participation associative » par la montée des classes d'âge plus expérimentées et plus mûres. La « polarisation » apparaît stabilisée et le monde associatif, dans des secteurs d'activité les plus divers, apparaît désormais plus « dynamisé » par les générations des « plus de 40 ans ». Bref, pour les Français, la cessation d'activité est de plus en plus abordée comme une véritable « troisième vie », après celle des études et celle de l'activité professionnelle. Le monde associatif apporte des réponses à ce phénomène de société.

Défense de l'environnement

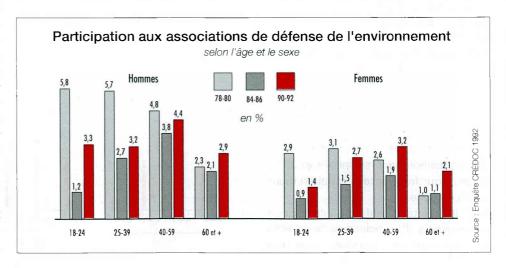
Des militants plus expérimentés

Paradoxe: alors que les débats environnementaux tiennent une place de premier plan dans l'actualité, le nombre des adhérents des associations de protection de la nature ou de défense de l'environnement n'augmente guère plus vite que la population adulte. Ils représentent en effet aujourd'hui environ 3 % de cette population, chiffre qui n'a pas évolué significativement depuis 1978-80 (3,4 %). En fait, ce paradoxe s'explique très bien par trois raisons. D'une part, les préoc-

cupations vis-à-vis de la dégradation de l'environnement conduisent difficilement à des actions collectives parce que ces actions nécessitent de plus en plus de compétences techniques, juridiques ou organisationnelles. D'autre part, les grandes mobilisations sont localisées géographiquement, souvent en réaction à un projet d'aménagement ponctuel. Dans ces conditions, utiliser le nombre d'adhérents comme seul indicateur de la vitalité et de l'efficacité des organisations de défense de l'environnement n'a pas beaucoup de sens. Enfin et surtout, la plus grande prise en compte des préoccupations environnementales de leurs clients ou concitoyens par les décideurs privés ou publics a pris à contre-pied les mouvements revendicatifs. Qui s'en plaindra?

Malgré ces remarques préliminaires, quelques évolutions sensibles de la population adhérente à des associations de défense de l'environnement méritent d'être soulignées. En premier lieu, il semblerait qu'une légère remontée des effectifs des militants ait succédé au début des années quatre-vingt-dix à la décroissance mise en évidence au milieu des années quatre-vingt (un taux plancher de 2 % de militants avait été atteint en 1984-86). Ce redémarrage du mouvement écologiste est surtout sensible chez les diplômés. Un changement qualitatif s'est enfin superposé à cette évolution globale.

A la fin des années soixante-dix, le militant écologiste type était plutôt un homme de moins de 39 ans, ayant fait des études supérieures. Au début des années 90, le portrait robot est moins net mais surtout, l'adhérent-type est plus âgé (40 à 59 ans), donc plus expérimenté. C'est la raison pour laquelle le « lobby » écologiste risque d'être de plus

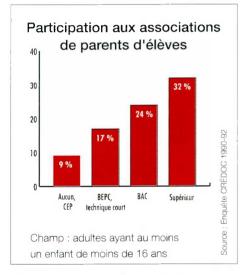


en plus présent dans la décennie : l'arrêt d'une activité professionnelle pour un nombre de plus en plus important de militants apportera plus de disponibilité à des acteurs bien aguerris.

Parents d'élèves

Un parent sur cinq

Les associations de parents d'élève ont bien résisté à la crise du militantisme. En 1990-92, 19 % des parents d'enfants de moins de 16 ans participent à une association de parents d'élèves. En période de chômage chronique, ce phénomène est sans doute lié à l'importance croissante accordée par les parents au succès scolaire de leurs enfants.



Or, tous les enfants ne bénéficient pas du même degré d'engagement parental dans les associations de parents d'élèves. En premier lieu, les parents de statut social élevé adhèrent plus souvent à ce type d'associations que ne le fait le parent d'élèves moyen. Ainsi, 29 % des parents ayant des revenus de 15 000 francs et plus et 32 % de ceux qui ont fait des études supérieures font partie d'une association de parents d'élèves.

La participation à une association de parents d'élèves va aussi de pair avec un autre engagement de type militant ou religieux. Ainsi, 40 % des parents d'élèves syndicalistes participent à une association de parents, 43 % des participants à une association confessionnelle et 37 % de ceux qui fréquentent régulièrement un lieu de culte.

Enfin, il est intéressant de souligner que les adhérents d'associations de parents d'élèves sont plus souvent les mères que les pères et que malgré leur rythme de vie difficile, les mères actives participent aussi souvent à ces associations que les mères au foyer. La participation à une association de parents d'élèves n'apparaît donc pas principalement comme une question de temps disponible mais plutôt comme une conséquence de la prise de conscience plus ou moins aiguë de l'importance de l'investissement scolaire voire culturel. Ce n'est sans doute pas par hasard que les deux caractéristiques les plus significatives des parents d'élèves adhérents sont la fréquentation régulière d'une bibliothèque et la participation à une association culturelle.

On saisit bien dans cet aperçu rapide toute l'importance des associations de parents d'élèves comme ciment social mais aussi indirectement comme facteur d'intégration ou d'insertion des enfants par la réussite scolaire.

Associations sportives

Plafonnement chez les jeunes, mais poursuite de la croissance au-delà de 40 ans

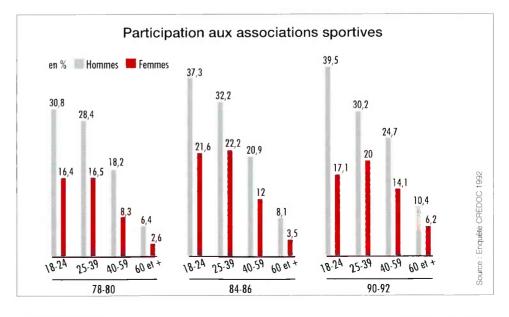
Après une croissance soutenue dans les années quatre-vingt, le nombre d'adhérents aux associations sportives a tendance à progresser à un rythme ralenti au début des années quatre-vingt-dix. Selon l'enquête du CRÉDOC (conditions de vie et aspirations des Français), le nombre d'adhérents de plus de 18 ans

s'élève tout de même en 1990-92 à environ 8 millions et demi soit un peu moins d'un adulte sur cinq.

Cette stagnation récente des déclarations d'adhésions aux associations sportives est cohérente avec le plafonnement depuis 1988 du nombre de licenciés (y c. enfants) aux alentours de 12 millions et demi. Ce coût d'arrêt est particulièrement sensible chez les moins de 40 ans. Par exemple, le taux d'adhésion à une association sportive s'est stabilisé chez les jeunes femmes de 18 à 24 ans à 17 % en 1990-1992 contre 16 % en 1978-1980. Ce sont quand même les hommes de 18 à 24 ans qui déclarent adhérer le plus souvent à une association sportive (39,5 % d'entre eux en 1990-1992).

Chez les plus de 40 ans en revanche, le taux d'adhésion aux associations sportives continue à augmenter. Par exemple, 25 % des hommes de 40 à 59 ans déclarent participer à une association sportive en 1990-92, alors qu'ils n'étaient que 21 % en 1984-86 et 18 % en 1978-80. Ce qui confirme l'importance grandissante accordée par les Français, notamment les plus âgés, à la santé et à la forme physique.

Comment éclairer ces évolutions contrastées ? En premier lieu, les sports en vogue aujourd'hui chez les jeunes peuvent souvent se pratiquer en dehors des associations (VTT, rollers...). L'évolution de l'offre sportive peut aussi aller dans le sens de l'assouplissement des structures (par exemple, création de mini-terrains de basket au pied des immeubles HLM par les municipalités). L'évolution des pratiques sportives n'est donc pas forcément parallèle à celle de



l'adhésion aux associations sportives, en particulier chez les jeunes.

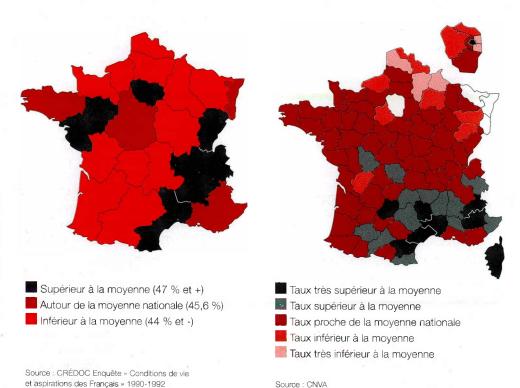
En revanche, ces adhésions sont de plus en plus fréquentes chez les personnes âgées de 40 ans et plus. Il est vrai qu'elles sont, à âge égal, en meilleure santé physique que les générations précédentes ; elles ont aussi plus souvent pratiqué un sport dans leur jeunesse. Enfin, elles disposent de revenus supérieurs aux personnes âgées des générations antérieures.

Participe à au moins une association

en %

Taux de création d'associations par département

1975-1990, hors Alsace et Moselle (1)



L'étude du dynamisme de la vie associative est sans doute plus complexe qu'il n'y paraît. Le rapprochement de la carte des taux d'adhésion élaborée par le CRÉDOC et celle des taux de création du Conseil National de la Vie Associative montre que le recouvrement des deux phénomènes observés n'est que partiel. Il semble par exemple, qu'un fort taux d'adhésion n'est associé à un taux de création élevé que dans le quart sud-est de la France et, mais d'une façon moins nette, en Île-de-France fortement marquée par les résultats de Paris et son agglomération. Ce dernier point est d'ailleurs un phénomène nouveau. En effet, le taux d'adhésion des habitants de Paris et son agglomération n'est passé au dessus de la moyenne nationale que très récemment. Si le portrait robot de l'adhérent était en 1978-80 comme en 1984-86 un homme actif, plutôt diplômé et vivant en province, les résultats de l'enquête 1990-92 du CRÉDOC montre qu'il est devenu « parisien » : 48,5 % se déclarant adhérent contre 45,6 % pour la moyenne nationale. Seules les régions du Languedoc-Roussillon (48,5 %) et des Pays de la Loire (53 %) ont une participation associative plus élevée. Les habitants de Paris et son agglomération sont désormais en tête des adhésions dans de nombreux domaines d'activité associative. c'est le cas des associations sportives, des associations de parents d'élèves, des associations confessionnelles mais surtout des partis politiques et des associations de consommateurs. En revanche, en ce qui concerne l'adhésion aux syndicats, les « parisiens » se situent nettement derrière les habitants de province.

(1) Le taux de création est calculé en rapprochant le nombre de créations et le chiffre de la population (recensement 1982) : nombre de créations pour 1000 habitants. Les deux départements d'Alsace et la Moselle relèvent d'un statut spécial puisqu'il faut sept personnes minimum pour constituer une association contre deux pour la loi de 1901.

Pour en savoir plus

Les résultats présentés ici sont disponibles dans le recueil intitulé : Participation des Français à la vie associative 1990-92. Tableaux des données détaillées, CRÉDOC, juin 1993. Pour suivre les évolutions, on peut se reporter au rapport du CRÉDOC : L. Hæusler, F. Gros, Évolution du monde associatif de 1978 à 1986, Collection des rapports n° 51, décembre 1988.

On peut aussi utilement consulter: Bilan de la vie associative en 1990-1991, rapport du Conseil National de la Vie Associative, La Documentation Française, Paris, 1992. Exercice et développement de la vie associative dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901, rapport du Conseil Économique et Social, Paris, 1993.

Plus particulièrement sur les adhésions des Français aux clubs sportifs: Licences sportives et sections de clubs 1990, Tome 1: document de synthèse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Paris, janvier 1992. Service de statistiques du Ministère, tél.: 40 45 90 00.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

> Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris Tél. : (1) 40 77 85 00

Diffusion par abonnement uniquement 180 francs par an

Commission paritaire n° 2193 – AD/PC/DC

Environ 10 numéros

Réalisation : La Souris 45 21 09 61